

PROGRAMME

ANIMATEUR D'EQUITATION – Titre RNCP 34491

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre ;
- Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité ;
- Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école.

PUBLIC VISÉ

Lycéens, étudiants, salariés, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

Etre âgé de 16 ans minimum.

- Etre titulaire de l'attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou d'une attestation reconnue équivalente par la réglementation en vigueur ;
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
- Etre titulaire d'une licence fédérale de pratiquant en cours de validité ;
- Etre titulaire de l'un des diplômes suivants délivré par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ;
 - Présenter un équidé juste et stable dans ses allures et son attitude
 - Evoluer en totale autonomie et en sécurité
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.

LA DURÉE DE FORMATION

La formation se déroule sur 10 mois et comporte 490h de formation et 816 heures de formation pratique en alternance en entreprise.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroulera entièrement en présentiel.

Le matériel technique mis à la disposition des élèves et détaillé dans l'annexe 1 du présent document.

Afin de faciliter le travail de formation et l'écoute entre les formateurs et les stagiaires en formation, les moyens pédagogiques suivants seront mis en place :

- Groupe Whatsapp Formateurs/stagiaires dédié à la formation afin de fluidifier les échanges ;
- Stockage dans le Cloud des formations théoriques afin que chaque stagiaire puisse y avoir accès ;
- Groupe de paroles sur des questions spécifiques liées à la formation ;
- Entretien de motivation à l'issue de chaque module de formation ;
- Jeux de rôle et mises en situation pédagogiques.

CONTENU ET DETAILS DE LA FORMATION

Période 1 (du 14 / 09 au 22 / 10 / 2021) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>La posture, le rôle et la responsabilité de l'animateur</p> <p>Gestion de la sécurité en situation d'animation</p> <p>Gestion de la sécurité en extérieur</p> <p>Connaissance des différents publics et de leurs particularités</p>	<p>Position et fonctionnement du cavalier à cheval</p> <p>Présentation de l'échelle de progression = « Construire les bases »</p>	<p>Connaissance des poneys : races, catégories de taille, utilisations ...</p>	<p>Environnement institutionnel et obligations réglementaires et en matière d'hygiène et de sécurité</p>
Formation pratique	<p>Mise en situation pédagogique : Attitude, positionnement, voix ... savoir s'adapter en fonction de la situation</p>	<p>Mise en selle plat & obstacle T.A.P = à la longe, observer le comportement et la locomotion</p>	<p>Tour d'horizon de la cavalerie de l'OF</p>	

Période 1 (du 22 / 09 au 05 / 11 / 2021) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>En binôme avec le tuteur/MdA : aider à la préparation et au déroulement des séances</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p>	<p>Effectuer les soins quotidiens des équidés sur la structure</p> <p>Participer à l'entretien des locaux et des installations</p>	<p>Observation et prise d'informations sur l'entreprise et son fonctionnement : statut, organisation, infrastructures, public, cavalerie, planning des séances, tarifs ...</p>
Rôle du tuteur	<p>Impliquer le stagiaire dans la préparation des séances</p> <p>Le sensibiliser à la sécurisation de l'encadrement</p> <p>Le présenter à la clientèle</p> <p>Lui présenter la cavalerie et les moyens matériels et pédagogiques</p> <p>Expliciter sa démarche pédagogique au stagiaire</p>	<p>Présenter la cavalerie au stagiaire</p> <p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer la réalisation</p>	<p>Préciser les tâches, les horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner le stagiaire dans sa découverte de l'établissement et de son fonctionnement</p>

Période 2 (du 9 / 11 au 30 / 11 / 2021) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Pédagogie : stratégies et démarches d'apprentissage adaptées aux différents publics</p> <p>Les fondamentaux de l'accueil et de l'animation</p>	<p>Les aides : utilisation et école des aides</p> <p>Vocabulaire technique</p>	<p>Connaissance des équidés : bien-être équin, monde sensoriel, comportements, modes de vie et relations sociales</p>	<p>Réglementation de l'encadrement des APS et de l'accueil de mineurs</p>
Formation pratique	<p>Mise en situation pédagogique : animation d'une séquence, un exercice, un jeu ...</p>	<p>Mise en selle et travail sur le plat et à l'obstacle</p> <p>TAP : travail à la longe enrêné en observant le comportement et la locomotion</p>	<p>Observation de la cavalerie du centre de formation</p>	/

Période 2 (du 10 / 11 au 28 / 11 / 2021) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>Prise en charge de séquences d'animation au sein de séances conduites par le maître d'apprentissage</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p>	<p>Effectuer les tâches qui lui sont attribuées</p>	<p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Vérifier le tableau d'affichage</p> <p>Participer aux réunions de travail</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Aider à la préparation des séquences d'animation</p> <p>Aider à sécuriser l'environnement</p> <p>A l'issue des séances, formuler des remarques sur la forme de l'intervention (place, voix, dynamisme, gestion du groupe et de la sécurité)</p> <p>Présenter le projet pédagogique de l'entreprise</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer/vérifier la réalisation</p>	<p>Distribuer les tâches à effectuer en précisant les créneaux horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner l'apprenti dans ses actions</p>

Période 3 (du 2 / 12 au 17 / 12 / 2021) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Pédagogie : communication pédagogique</p> <p>Les techniques d'animation : le jeu, l'aménagement du milieu, gestion de l'espace et des déplacements, gestion du groupe</p>	Vocabulaire technique	Alimentation et abreuvement des équidés	Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
Formation pratique	<p>Mise en forme des séquences d'animation réalisées en entreprise</p> <p>Découverte de l'Equifun et du Pony Games</p>	<p>Mise en selle et travail sur le plat et à l'obstacle + Travail en terrain varié</p> <p>TAP : longe à l'obstacle en observant le comportement et le style à l'obstacle</p>	/	/

Période 3 (du 2 / 12 au 24 / 12 / 2021) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séquences d'animation au sein de séances conduites par le tuteur (le tuteur devient de plus en plus "observateur")	Travail monté et à pied des équidés	Effectuer les tâches qui lui sont attribuées	<p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Vérifier le tableau d'affichage</p> <p>Participer aux réunions de travail</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Aider à la préparation des séquences d'animation</p> <p>Etre présent lors des séquences, tout en laissant de plus en plus d'autonomie</p> <p>A l'issue des séances, formuler des remarques sur la forme et le déroulement de la séquence</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des poneys/chevaux</p> <p>Donner des conseils et encadrer/vérifier la réalisation</p>	<p>Distribuer les tâches à effectuer en précisant les créneaux horaires</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	Distribuer les actions à effectuer et vérifier la réalisation

Période 4 (du 4 / 01 / 2022 au 4 / 02 / 2022) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	Communication au sein de l'équipe d'encadrement, avec les pratiquants et leur famille	Progression du travail de la cavalerie sur le plat Le travail à pied	Soins courants, périodiques et de premiers secours des équidés	Préparation d'animations et de stages équestres à partir des activités de la structure ou des ressources fédérales
Formation pratique	Elaboration de fiches pédagogiques de séances réalisées ou à réaliser en entreprise Découverte du TREC et du SEC	Mise en selle sur le plat/obstacle Travail sur le plat, à l'obstacle, en terrain varié Travail aux longues rênes	/	/

Période 4 (du 5 / 01 / 2022 au 18 / 02 / 2022) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séances d'animation en autonomie	Travail monté et à pied des équidés Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien	Identifier les tâches à réaliser et les soumettre au tuteur avant réalisation	Accueillir et renseigner la clientèle Participer à la planification des activités Préparer une animation
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séances et exemples de mises en situation) Observer les séances Après les séances, formuler des remarques sur la gestion des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers	Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux Valider les objectifs de travail de l'équidé confié Donner des conseils et vérifier la réalisation	Valider les tâches à réaliser par le stagiaire Donner des conseils quant à la réalisation Vérifier la réalisation	Donner des conseils dans le domaine de l'organisation Réguler l'activité du stagiaire dans l'entreprise Valider le projet d'animation

Période 5 (du 22 / 02 / 2022 au 25 / 03 / 2022) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	Connaissance des principaux produits éducatifs d'un établissement équestre	Progression du travail de la cavalerie à l'obstacle Préparation d'un équidé pour le transport	Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des lieux de vie des équidés	Promotion des activités de la structure Les ressources et produits fédéraux
Formation pratique	Conceptualisation de séances d'animation et d'initiation Caractéristiques du rapport de stage (UC1) et du dossier pédagogique (UC2) Modalités de l'évaluation de la conduite de séance (UC2)	Caractéristiques de l'évaluation de l'UC3 – Démonstrations techniques Mises en situations pédagogiques : mobilisation de l'ensemble des capacités développées au cours de la formation	/	/

Période 5 (du 23 / 02 / 2022 au 30 / 03 / 2022) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	Prise en charge de séances d'initiation (jusqu'au Galop 4) en autonomie	Travail monté et à pied des équidés Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien	Identifier les tâches à réaliser et les soumettre au tuteur avant réalisation	Accueillir et renseigner la clientèle Participer à la planification des activités Préparer une animation, un stage
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séance) Observer les séances "de loin" Après les séances, formuler des remarques sur la cohérence des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers Evaluer la capacité du stagiaire à évaluer la séance et les cavaliers dans leur ensemble	Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux Valider les objectifs de travail de l'équidé confié Donner des conseils et vérifier la réalisation	Valider les tâches à réaliser par le stagiaire Donner des conseils quant à la réalisation Vérifier la réalisation	Accompagner la mise en œuvre du projet d'animation Réguler l'activité du stagiaire dans l'entreprise

Période 6 (du 1 / 04 / 2022 au 28 / 06 / 2022) - En organisme de formation (mardi, jeudi et vendredi)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Formation théorique	<p>Connaissance des publics spécifiques : handicap, insertion, séniors, sport santé ...</p> <p>Progression du cavalier : plan fédéral de formation des Galops de cavalier, des Galops poneys et des Galops de pleine nature</p>	<p>Progression du travail de la cavalerie en terrain varié</p>	<p>Propreté, hygiène, entretien et sécurisation des infrastructures et des aires de pratique</p>	<p>Réglementation du transport des équidés</p>
Formation pratique	<p>Suivi de la rédaction du rapport de stage et du dossier pédagogique</p> <p>MSP mobilisant l'ensemble des capacités et compétences développées au cours de la formation et préparant à l'examen</p>	<p>Mises en situation nécessitant une approche synthétique des connaissances abordées et préparant à l'examen</p>	<p>/</p>	<p>/</p>

Période 6 (du 2 / 04 / 2022 au 29 / 06 / 2022) - En entreprise (mercredi, samedi, vacances scolaires)

	Accueil, encadrement	Technique équestre	Soins & entretien	Gestion, communication
Tâches que le stagiaire peut effectuer	<p>Prise en charge de séances en autonomie</p>	<p>Travail monté et à pied des équidés</p> <p>Etre responsable de la conduite du travail d'un équidé au quotidien</p>	<p>Etre autonome dans la gestion et la coordination de l'ensemble des tâches liées aux soins et à l'entretien des locaux et des infrastructures</p>	<p>Faire preuve d'initiative dans le domaine de l'organisation</p> <p>Accueillir et renseigner la clientèle</p> <p>Assurer le suivi de la clientèle confiée</p>
Rôle du tuteur ou du maître d'apprentissage	<p>Préparer les séances avec le stagiaire (objectifs de séance)</p> <p>Observer les séances "de loin"</p> <p>Après les séances, formuler des remarques sur la cohérence des mises en situation et la validité des consignes données aux cavaliers</p> <p>Evaluer la capacité du stagiaire à évaluer la séance et les cavaliers dans leur ensemble</p>	<p>Fixer les objectifs quotidiens dans le travail des chevaux</p> <p>Valider les objectifs de travail de l'équidé confié</p> <p>Donner des conseils et vérifier la réalisation</p>	<p>Valider les tâches à réaliser par le stagiaire</p> <p>Donner des conseils d'amélioration</p> <p>Vérifier la réalisation</p>	<p>Accompagner dans la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'animation</p> <p>Accompagner le stagiaire vers l'autonomie dans l'entreprise</p>

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Nicolas Richard assurera la coordination entre les différents intervenants de la formation et assurera le suivi administratif des dossiers en lien avec les formateurs.

Gérant du centre équestre d'Agon Coutainville depuis 2008 et formateur BAP en 2006-2007.

Jury d'examen UC 5 et 6 en 2013.

Formateur CQP ASA en 2008.

Jury d'examen BAP en 2006-2007.

Intervention auprès des élèves BPJEPS de la Renarderie (Saint Sever) : initiation Horse Ball, Voltige et petite pédagogie.

Titulaire d'un BAP en 2000 et d'un BEES 1 obtenu en 2001.

Cavalier depuis son plus jeune âge, formé à de nombreuses disciplines telles que le Horse Ball, le Pony Games, le concours complet...

Champion de France Voltige en 2002 et champion de France Horse Ball junior en 1998.

Titulaire d'un master 2 de droit fondamental validé à l'université de Caen en 2006, juriste au GHN en stage de fin d'étude d'avril à juillet 2006.

Nicolas Richard est passionné par la pédagogie active et les innovations pédagogiques permettant de faciliter la pratique équestre et de démocratiser l'équitation.

Marie Grandazzi sera en charge des modules 1, 3 et 4 dans les limites des volumes horaires définis dans les tableaux du paragraphe 3.2

44 ans, titulaire du BAP en 1998, du BEES 1^{er} degré obtenu en 2000 et du diplôme d'état d'éducateur spécialisé, obtenu en 2006.

Qualifiée dans les deux champs professionnels, Marie Grandazzi, possède une excellente connaissance des différents publics accueillis dans les structures équestres : enfants, adolescents, personnes en situation de handicap, enfants et adolescents relevant de la protection de l'enfance.

Tout au long de sa carrière dans le secteur social, elle a mis en place, en collaboration avec les centres équestres de la région, des séances d'équitation pour les usagers qu'elle accompagnait.

Convaincue que les activités autour du cheval participent grandement au développement et à l'épanouissement des différents publics, tant sur les plans psychomoteurs, affectifs et psychosociaux, Marie Grandazzi souhaite aujourd'hui transmettre ses connaissances aux futurs animateurs d'équitation.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Le tableau récapitulatif des épreuves de l'examen se trouve en annexe 2. A l'issue de chaque période d'alternance et de formation, les élèves en formation devront remplir une feuille d'émargement qui sera consigné numériquement.

Un questionnaire de satisfaction sera également envoyé et/ou donné aux élèves à l'issue de chaque temps de formation et d'alternance et à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation finale en vue de la certification professionnelle RNCP : voir détails en Annexe 2.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Une fiche d'inscription devra être retournée au moins 10 jours avant le début de la formation.

Des tests de sélection et de positionnement des stagiaires auront lieu 2 mois avant le début de la formation.

L'inscription à ces tests se fera par mail, via le site internet ou par téléphone. A l'issue de ces tests de sélection, une fiche d'inscription sera remise en main propre au futur stagiaire qui disposera de 10 jours pour le retourner signée au centre de formation.

TARIF

Nous contacter pour toute demande de devis.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question et afin d'étudier au mieux chaque demande, merci de contacter M. Nicolas Richard - formationaeagon@gmail.com - 0244849996 ou 0609027159.

CONTACT

Nicolas Richard

formationaeagon@gmail.com - 0244849996 ou 0609027159

ANNEXES

Annexe 1 : MOYENS TECHNIQUES

a- Moyens matériels :

Aire de Travail :

- Carrière 80*45 en sable fontainebleau ;
- Manège 35*15 / Manège 30*15 / Manège circulaire 16m ;
- Spring Garden.

Capacité d'hébergement chevaux : 50 boxes, 4 stabulations, 1 paddock, 4 ha de pré, Solarium, aire de douche.

Salle de cours avec **vidéoprojecteur**, **manuels pédagogiques** édités par la fédération :

- Guide fédéral des galops poneys ;
- Guide fédéral des galop 1,2,3,4 ;
- Guide Fédéral pony games et Hunter ;
- De l'enfant au cavalier ;
- De l'adulte au cavalier ;
- L'équitation par le jeu ;
- Cours théorique du BPJEPS édité par le GHN et réadaptés pour l'animateur d'équitation.

Matériel technique :

- Pool d'obstacle complet ;
- Lisses de dressage ;
- Kit complet de pony games ;
- Matériel pédagogique : Lots de matériel pédagogique, cerceaux, plots, piquets, décors, peluche ;
- Matériel d'attelage : 2 sulky shetland, 1 attelage shetland 5 places ;
- Matériel de voltige : 3 Surfaix de voltige, 1 tonneau de voltige, 1 tapis de gymnastique ;
- Rênes pédagogiques equidrive.

Hébergement des stagiaires : 4 chambres pour accueillir les élèves avec sanitaires dédiés.

Véhicules :

Camion 19T 10 places / Tracteur / Bobcat / Quad.

b- Moyens en cavalerie

Le centre équestre possède une cavalerie composée de 40 chevaux et poneys répartis comme suit :

- 20 shetlands et poneys B (6 shetlands pour les 3-6 ans) ;
- 5 poneys C ;
- 9 poneys D ;
- 5 chevaux.

La plupart des poneys sont habitués à être utilisés par des enfants, des adolescents et des adultes selon leurs tailles, niveaux et gabarits. Les shetlands et poneys sont travaillés régulièrement aux longues rênes afin d'obtenir des poneys à l'écoute, calmes, sereins et désensibilisés au matériel pédagogique.


Tout l'enseignement est centré autour d'une approche active de la pédagogie, la cavalerie qu'elle soit cheval ou poney est donc habituée à travailler en autonomie et répond en cela au cahier des charges de l'animateur d'équitation.

Le centre équestre, de par son activité balnéaire, propose également de nombreuses sorties en extérieur, permettant aux stagiaires de disposer d'une cavalerie sûre et adaptée aux différents niveaux de cavaliers.

En ce qui concerne le niveau des équidés, le centre équestre participe régulièrement aux compétitions de poney games niveau club et poney dans le département de la Manche ainsi qu'aux compétitions CSO de niveau club.

Annexe 2 :

TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DE L'EXAMEN AE

 La transmission de l'attestation de stage de mise en situation professionnelle au service Formation de La FFE constitue un prérequis à l'inscription aux épreuves certificatives.

UC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre				
Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
<p>Epreuve 1 :</p> <p>Mise en situation professionnelle</p>	Certification au sein de l'entreprise de stage en contrôle continu	Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure équestre	Met en œuvre un programme d'entretien et de propreté des installations	Evaluation par le tuteur ou le maître de stage
			Met en œuvre un programme d'entretien du matériel	
			Rend compte des dysfonctionnements constatés	
		Participer à la sécurisation des infrastructures et du matériel de la structure équestre	Applique les consignes en vue de sécuriser l'établissement et l'utilisation du matériel	
			Repère les facteurs de risques et en rend compte	
			Participe à la mise en œuvre de la réglementation applicable à la structure	
<p>Epreuve 2 :</p> <p>Production et soutenance d'un rapport de stage</p>	- Présentation du rapport : 15 minutes - Entretien : 15 minutes maximum	Contribuer à l'accueil et à la promotion de la structure équestre	Renseigne et intègre les clients en s'adaptant aux publics accueillis	Jury composé de 2 évaluateurs
			Informe sur le mode de vie des équidés la manière de les aborder	
			Orienté et met en valeur les activités de l'établissement	

UC 2 -Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité				
Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
Epreuve 1 : Dossier pédagogique	- Présentation de 2 actions choisies par les évaluateurs pendant 15 minutes maximum - Entretien d'une durée de 15 minutes maximum	Préparer une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité	Analyse et respecte les consignes en vue de la préparation de l'animation, de la séance	Jury composé de 2 évaluateurs
			Prend en compte les caractéristiques des publics et le contexte	
			Prévoit un déroulement, des adaptations et des critères d'évaluation	
Epreuve 2 : Mise en situation professionnelle – Conduite de séance en sécurité	- 30 min de préparation - 20 min maximum pour la séance	Conduire une animation, une séance encadrée dans les activités équestres en sécurité	Met en place les conditions nécessaires au bon déroulement de l'animation ou de la séance en faisant respecter les règles de sécurité	
			Assure l'animation du groupe en veillant à l'implication de tous les participants	
			Adapte le déroulement de l'animation ou de la séance en fonction de l'atteinte des objectifs poursuivis et des aléas rencontrés	
Epreuve 3 : Mise en situation professionnelle - Entretien	Entretien d'une durée de 10 minutes maximum	Evaluer et rendre compte du déroulement d'une animation, d'une séance encadrée dans les activités équestres	Evalue le déroulement de l'animation, la séance	
			Evalue les progrès et la satisfaction des participants	
			Evalue son action et en rend compte	

UC 3 - Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école

Modalités de l'examen	Durée/Déroulement	Compétences évaluées	Critères évalués	Evaluateurs
<p>Epreuve 1 :</p> <p>Mise en situation professionnelle - Entretien de la cavalerie et convoyage d'équidés</p>	<p>Certification au sein de l'entreprise de stage en contrôle continu</p>	<p>Assurer l'entretien, les soins et le bien-être des équidés</p>	<p>Met en œuvre d'un programme d'entretien et de soins courant des équidés</p>	<p>Evaluation par le tuteur ou le maître de stage</p>
			<p>Evalue l'état d'entretien physique et moral des équidés et adapte les soins en conséquence</p>	
			<p>Rend compte d'un comportement anormal ou de la nécessité de l'intervention d'un vétérinaire</p>	
		<p>Assurer le convoyage d'équidés</p>	<p>Respecter la réglementation en vigueur en matière de transport d'équidés</p>	
			<p>Mettre en œuvre les procédures de sécurité liées au convoyage d'équidés</p>	
			<p>Mettre en œuvre les manipulations nécessaires au convoyage d'équidés</p>	
<p>Epreuve 2 :</p> <p>Mise en situation professionnelle - Démonstrations techniques</p>	<p>a) Démonstration technique de travail d'un équidé à pied en longe d'une durée de 10 minutes maximum</p> <p>b) Démonstration technique montée de travail d'un équidé sur le plat d'une durée de 10 minutes maximum</p> <p>c) Démonstration technique montée à l'obstacle ou sur un parcours en terrain varié (PTV) d'une durée d'une durée de 10 minutes maximum</p>		<p>Assure le travail d'entretien monté de la cavalerie d'école</p>	<p>Jury composé de 2 évaluateurs</p>
			<p>Assure le travail d'entretien à pied de la cavalerie d'école</p>	
			<p>Evalue le comportement et l'adaptation de la cavalerie d'école</p>	